Le Numéro : 20 centimes

Edition du "REVEIL DU NORD"
185 bis, rue de Paris, LILLE
La plus forte vente de la région

# L'Egalité

VENDREDI 12 MARS 1926

BUREAUX :
ROUBAIX | Téléph. 0-41
20, Grande-Place, 20
TOURCOING | Téléph. 0-48
2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Directeur : Eug. GUILLAUME

# LES NOUVEAUX MINISTRES S'INSTALLENT

## M. Paul MOREL, sous-secrétaire d'Etat aux Régions libérées est décidé à hâter l'examen des dossiers de dommages de guerre

*Les couloirs du Palais-Bourbon se sont montrés hier moins fiévreux et on semblait envisager la situation avec une objectivité plus sage. Sous la réserve des déclarations qui nous seront faites, a déclaré notamment M. Bedouce, je ne vois aucune raison de principe pour les socialistes, de voter contre le Cabinet.*

*Au centre droit, le groupe de Union Républicaine Démocrate reste en principe hostile au nouveau Cabinet, encore que quelques-uns de ses membres déclarent qu'en raison de la gravité de l'heure, ils se garderont de créer le moindre embarras au gouvernement.*

*L'ensemble des radicaux témoigne des sentiments favorables pour le Cabinet.*

*En attendant les décisions qui seront prises lundi, la réunion des Radicaux-Socialistes d'hier matin s'est tenue dans les limites d'un scrutin et celle de la gauche radicale, qui a eu lieu hier après-midi, s'est bornée à se féliciter de l'entrée de deux de ses membres, MM. Raoul Péret et Fallières, dans le Cabinet.*

*Signalons que la gauche radicale, ayant à pourvoir au remplacement de M. Fallières à la Commission des Finances, a choisi M. Astier.*

*Quant à l'Union démocratique, elle s'est principalement occupée de l'incident causé par le discours de M. Varenne à l'ouverture du Conseil du Gouvernement de l'Indo-Chine.*

*M. de Warren, signataire d'une demande d'interpellation, a été chargé ainsi que MM. Edouard Soulier et de Tinguy, d'aller solliciter des explications au Ministre des Colonies.*

*Dans la journée, les Commissions ont chômé, à l'exception de la Commission du travail, sur le rapport de M. Justin Godart, et s'est prononcée pour l'obligation de la tentative de la conciliation dans les conflits collectifs.*

### Les membres du neuvième Ministère Briand

— (Wide World Photos —

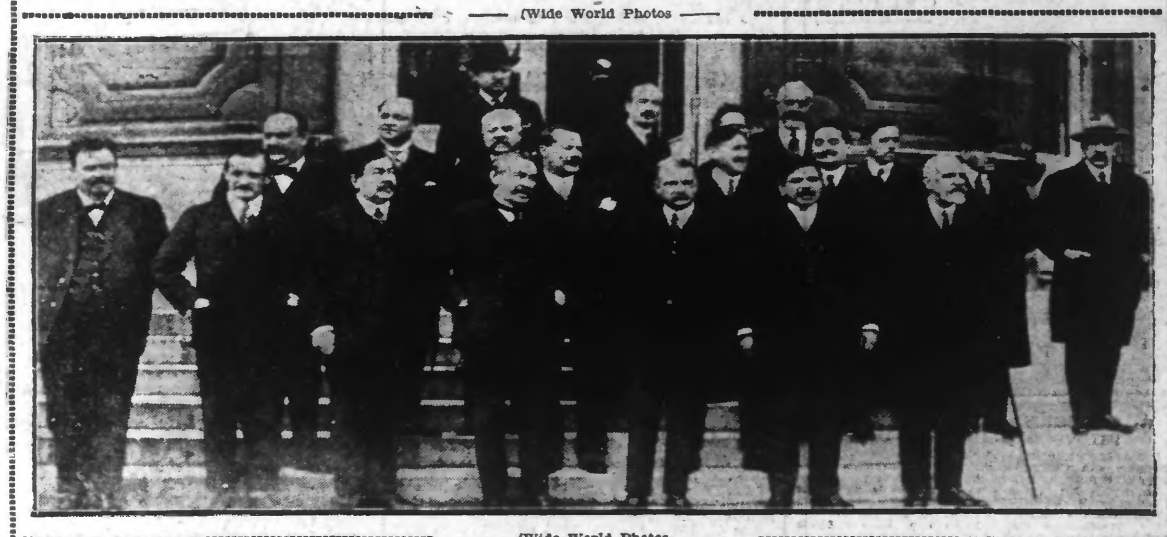

— (Wide World Photos —

Au premier rang, de gauche à droite : **MM. Levasseur (Loyers) ; Daniélou (s.-s. présidence du Conseil) ; Painlevé (Guerre) ; Briand (président du Conseil et Affaires Etrangères) ; Raoul Péret (Finances) ; Pierre Laval (Justice) ; Jean Durand (Agriculture).** — Au deuxième rang : **Jourdain (Pensions) ; Ossola (s.-s. Guerre) ; Léon Perrier (Colonies) ; Daniel-Vincent (Commerce) ; Lamoureux (Instruction publique) ; Laurent-Eynac (s.-s. Aéronautique) ; Fallières (s.-s. Finances) ; Durafour (Travail) ; Leygues (Marine).** — Au troisième rang : **de Monzie (Travaux publics) ; Malvy (Intérieur) ; Marie Roustan (Marine marchande) ; Paul Morel (s.-s. Régions libérées).**

# LA JOURNÉE D'HIER

M. Raoul Péret, le nouveau ministre des finances, s'est installé hier rue de Rivoli. Il a eu un long entretien avec M. Paul Morel, qui vient de passer aux Régions libérées.

**M. Paul Morel est bien décidé à hâter l'examen des dossiers de dommages de guerre et il a envoyé en ce sens des instructions urgentes aux commissions de conciliation. M. Raoul Péret est du même avis que son collaborateur, ayant donné l'intérêt considérable à ce que soit terminée le plus tôt possible la reconstruction dans les départements dévastés.**

M. Lamoureux, ministre de l'Instruction publique, a pris possession hier matin, des services de son département ministériel. En transmettant les pouvoirs à son successeur, M. Daladier lui a présenté M. Lapie, recteur de l'Académie de Paris et les directeurs de l'Administration centrale.

### MM. Jacquier et Margaine élus à la Commission des Finances

Le groupe du parti radical et radical-socialiste a désigné hier matin, deux de ses membres pour faire partie de la Commission des Finances en remplacement de MM. Malvy et Lamoureux.

Au second tour de scrutin, M. Jacquier a été élu par 56 voix devant M. Dumesnil. M. Margaine a été élu au troisième tour, par 35 voix.

**On attache une importance politique à ce résultat, car nombre de membres du groupe ont porté leurs suffrages sur les deux élus, non seulement en raison de leurs sympathies personnelles, mais encore parce qu'ils avaient soutenu le gouvernement de M. Briand, le 6 mai.**

Ajoutons qu'à la fin de la réunion, M. Dutoit, vice-président de la Commission des Finances, a proposé au groupe, au nom de celle-ci, de soutenir la candidature de M. Henry Simon pour la présidence de la Commission. Le groupe sans prendre de décision formelle, s'est montré extrêmement favorable à cette suggestion.

### Un ordre du jour de la gauche radicale

Le groupe de la Gauche Radicale a désigné M. Astier comme membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fallières, nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a adopté l'ordre du jour suivant :

« Le Groupe a adressé ses félicitations à ceux de ses membres qui font partie du Cabinet. Il se réjouit de voir son Président, M. Raoul Péret, appelé au ministère des finances avec M. Fallières comme sous-secrétaire d'Etat et il leur souhaite de mener à bonne fin la tâche difficile qu'ils ont, avec courage, accepté d'accomplir. »

### Hostilité réactionnaire

Le Congrès National de la Fédération Républicaine de France, présidé par M. Louis Marin, a adopté à l'unanimité une déclaration hostile au Gouvernement Briand, et dans laquelle les réactionnaires appellent M. Malvy « l'homme dont le passé démontre qu'il est mieux que tout autre capable de diviser les Français. »

Au banquet de clôture de la Fédération Républicaine, le bâtonnier Fourcade a, de son côté, déclaré notamment :

« Jamais l'opposition n'a eu un plus beau rôle à remplir ; elle peut devenir l'arbitre de la situation — autant une opposition systématique serait impardonnable, autant une adhésion sans garantie, serait inintelligible — à remplir cette tâche ardue dans des circonstances d'une exceptionnelle gravité, l'opposition pratiquera le plus méritoire, mais le plus utile apprentissage de son futur et prochain Gouvernement. »

M. François Marsal s'occupa uniquement du problème financier, mettant tout le mal fait par les réactionnaires au compte du Cartel.

### Notre Premier à Genève

***Des entretiens avec MM. Scialoja, Chamberlain et Vandervelde***

M. Briand, accompagné de M. Peycelon et de M. Amé-Leroy, directeur et chef adjoint de son cabinet, est arrivé jeudi à 9 h. 10 à Genève. Le Président du Conseil a conféré longuement avec MM. Paul Boncour et Loucheur, qui l'ont mis au courant de la situation et, en particulier de la réunion officieuse du Conseil d'hier soir.

Sans perdre de temps, M. Briand a reçu dans la matinée plusieurs de ses collègues du Conseil, en particulier MM. Vandervelde, sir Austen Chamberlain et Scialoja avec lesquels il a fait pour ainsi dire un tour d'horizon touchant les négociations de Genève.

***Se mettra-t-on d'accord sur la question des sièges ?***

Il se confirme que le Brésil s'est prononcé mercredi soir, en termes extrêmement énergiques et qu'il n'hésitera pas à refuser son vote à l'attribution d'un siège à l'Allemagne, si sa candidature est évincée.

Le représentant du gouvernement italien, M. Scialoja, a tenu un langage analogue en faveur de la Pologne.

L'Espagne, de son côté, quitterait la Société des Nations au cas où sa candidature ne serait pas finalement agréée.

Le bruit que la délégation allemande retournerait à Berlin chercher de nouvelles instructions, n'est pas confirmé.

***L'admission du Reich à la S. D. N.***

La Commission politique de l'assemblée chargée d'examiner la demande d'admission de l'Allemagne, réunie jeudi matin sous la présidence de sir Austen Chamberlain a adopté à l'unanimité le rapport de sa sous-commission concluant à l'admission du Reich dans la Société des Nations.

***Un seul espoir : M. Briand***

Le corespondant du « Vorwaerts » à Genève, télégraphie à propos de l'état des pourparlers : « Mercredi soir, la situation est devenue subitement critique. La longue discussion de mercredi après-midi a brusquement pris une tournure tragique et a abouti à ce résultat qu'une véritable catastrophe internationale en résulterait et que rien ne peut redresser la situation. Il n'y a qu'un seul espoir de régler ce regrettable incident : Le retour de M. Briand. »

### LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Couvert ou très nuageux, quelques pluies suivies de giboulées, vents de Nord-Ouest, 6 à 12 m. Température minimum 6°.

## Epouse délaissée

— (Wide World Photos) —

**Mme Lambrino, épouse délaissée du Prince Carol de Roumanie qui réclame à son mari pour son fils 10 millions de dommages-intérêts**

## PRIX DE CŒURS

### D'UN MARI AMÉRICAIN : CINQ MILLIONS DE FRANCS

Miss Carliss Palmer, une gracieuse étoile de cinéma américaine, vient d'être condamnée à réparer les dommages causés par ses beaux yeux dans le ménage de M. Brewster, producteur de films à Hollywood.

La Cour suprême de New-York a décidé que l'actrice devrait verser à l'épouse délaissée, Mme Elinor Brewster, une indemnité de 200.000 dollars. Le mari, dont la possession a été évaluée si cher tourne actuellement un film à Los Angeles Palmer.

### D'UNE ÉPOUSE ANGLAISE : QUATRE CENT MILLE FRANCS

Le major Cyril Fraser réclamait 10.000 livres de dommages-intérêts à sir Samuel Shead, un ex-shérif de la cité de Londres, pour lequel sa femme Gladys l'avait quitté. Après les débats fertiles en révélations piquantes, la cour lui a accordé 3.000 livres.

### « L'ART D'AIMER » D'OVIDE INDÉSIRABLE EN AMÉRIQUE

Les autorités douanières de San Francisco viennent de saisir une dizaine de livres adressés à un libraire de cette ville comme étant de nature à compromettre la moralité. Ce sont des traductions en anglais de « L'Art d'Aimer » du poète latin Ovide.

*Lire en quatrième page :*

**LE « REVEIL DU CINEMA »**

## Mouvement difficile

— (Wide World Photos) —

**Ce difficile mouvement de souplesse est exécuté à l'ombre d'un bananier par une jeune américaine Miss Sarah Heliker.**

DRAMES DE NOTRE RÉGION

# Le crime d'un gamin de 13 ans, à Ecuires

### L'assassin affirme que c'est à la demande de sa victime qu'il la tua

Nous avons dit qu'un coup de théâtre s'était produit au cours de l'instruction de l'affaire d'Ecuires près de Montreuil-sur-Mer. Le petit-fils de la victime Marcel Bachimont, cru tout d'abord le coupable, avait été incarcéré malgré ses dénégations. Or, un pupille de l'assistance publique, Alfred Denant, 13 ans, du département de la Seine, élevé par Mme Bachimont-Cozette, bru de la victime et mère du criminel présumé, vient d'avouer spontanément que c'était lui seul l'assassin !

Voici comment les aveux furent recueillis :

La gendarmerie, à maintes reprises, était allée à Ecuires, pour compléter ses renseignements. Les gendarmes supposaient que Marcel Bachimont pouvait fort bien avoir eu un complice. Des déclarations d'Alfred Denant certaines contradictions parurent bizarres aux enquêteurs. L'un d'eux, à brûle-pourpoint, usa d'un stratagème qui réussit souvent en pareil cas : « Allons, mon gars, dis-nous comment ça c'est passé, car tu y étais, nous le savons ! »

Décontenancé, le pupille ne put que répondre que c'était lui qui avait commis le crime. Pour s'excuser, il se lança dans un invraisemblable récit.

La victime dans la journée de vendredi, lui aurait offert le café, alors qu'il allait chercher de la paille dans la grange. Puis, en grâce, elle lui aurait demandé de la tuer dans la nuit, en l'étranglant !

Il devait ensuite la pendre pour faire croire à un suicide. Le prix de sa « délivrance » était une pièce de deux francs qu'il devait prendre dans le tiroir de l'armoire ! . . .

Après avoir hésité, Alfred Denant, dans la nuit de vendredi à samedi aurait quitté la chambre qu'il habite chez sa mère nourricière et contigue à celle de cette dernière, se serait introduit dans la maison de l'octogénaire par la porte restée **ouverte** intentionnellement. Puis, s'emparant d'un couteau de cuisine, il en frappa du manche sa victime pendant qu'il la serrait à la gorge ! Lorsqu'il la vit inanimée, la pensant morte, il la pendit !

Vainement, son crime accompli, il tenta de fracturer l'armoire. Après, il serait rentré se coucher, après avoir pris soin de démastiquer un carreau pour permettre de fermer le verrou intérieur et faire croire que personne n'étant entré dans la maison, la vieille s'était suicidée !

Telles seraient les déclarations du pupille à la gendarmerie. Que faut-il en penser ?

Un point est à retenir : c'est que Denant est au service de Mme Bachimont-Cozette, mère de Marcel Bachimont que l'on a arrêté. Et puis, quoique bien bâti, il n'a que treize ans.

Est-il réellement le seul assassin ?

C'est ce que les enquêteurs s'efforcent d'établir.

***Marcel Bachimont remis en liberté***

D'autre part, une dépêche d'agence annonce que Marcel Bachimont a été remis en liberté.

## La tragédie de Valenciennes

***L'état des époux Lancereau est satisfaisant***

Nous avons relaté le drame conjugal qui se déroula mercredi matin, à l'Hôtel de Bourgogne, place de Tournay, et au cours duquel, le sieur Gustave Lancereau, 26 ans cordonnier, 13, rue d'Alsace, à Raismes, tira une balle de revolver sur sa femme et tenta ensuite de se suicider.

Les époux Lancereau furent transportés d'urgence à l'Hôtel-Dieu jeudi matin, leur état était satisfaisant. De son côté, M. Redaud, commissaire central, a continué son enquête.

Lancereau a ajouté à ses déclarations précédentes, que sa femme l'avait abandonné le 26 juin 1925 ; ne pouvant se consoler de cette séparation, il décida à aller la rejoindre à Clamart pour l'inviter à reprendre la vie commune.

Lancereau avant prétexté que son enfant était gravement malade son épouse accepta de revenir à Raismes ; il avoua également à M. le commissaire central que sa femme n'avait pas signé la lettre adressée à M. le commissaire d'Anzin et dans laquelle tous deux l'informaient qu'ils se donnaient volontairement la mort.

Son épouse, Angèle Toulu, déclara à son tour, qu'elle avait quitté son mari le 9 mai 1925, sous prétexte qu'il était très violent et qu'il proférait à son égard des menaces de mort ; d'ailleurs la veille de son départ elle découvrit dans son lit un marteau et un tranchet de cordonnier qui fut retrouvé mardi dans la poche de son mari.

Elle croyait que son enfant était malade et c'est la seule raison qui la fit revenir à Valenciennes, où se déroula la scène que nous avons narrée.

Quand son mari, lui tira le coup de revolver dans la tempe droite, elle entendit ces mots : « Achève moi nous devons mourir ».

Prise de peur, la femme s'enfuit sur le palier et appela au « secours ».

L'hôtelier, M. Ricq monta à l'étage et vit alors ce qui venait de se passer.

LA VIE POLITIQUE

## A MI-CHEMIN

*Il est trop tôt pour apporter quelque opinion sur la prochaine déclaration ministérielle ou sur le programme financier de M. Raoul Péret.*

*Mais il est permis de s'adresser, par dessus les Gouvernements successifs, aux groupes qui constituent ce que l'on convient d'appeler — peut-être à tort — la majorité de gauche, et d'évoquer les espérances que la chute du Bloc National avait fait naître au lendemain du 11 mai 1924.*

*Dans de récents manifestes, la C. G. T. a esquissé un vaste programme de réalisations.*

*Certes, l'organisation économique de la classe ouvrière réclame impérieusement une politique de stabilisation de notre franc et d'assainissement financier, mais il ne suffit pas de réparer les fautes du passé, il faut encore préparer le meilleur avenir.*

*La C. G. T. demande le vote immédiat de la loi sur les assurances sociales ; l'institution de l'école unique ; la réduction du service militaire ; l'institution de monopoles d'Etat sur les pétroles, les assurances, le sucre ; l'organisation de l'apprentissage ; la réorganisation de l'Inspection du travail...*

*Ces mesures, raisonnables et légitimes, ne sont pas seulement revendiquées par la C. G. T., — ou par le Parti-Socialiste, groupement politique et travailleur, — elles ont également reçu, croyons-nous, l'adhésion de certaines autres fractions de la Démocratie.*

*Et, dès lors pourquoi retarder plus longtemps la mise sur le chantier de tels projets ?*

*L'amertume qu'il y a au fond des cœurs est faite de déceptions !*

*Les espoirs avaient été si grands !*

*Il est temps encore de réagir !*

*Cette législation n'est qu'à mi-chemin.*

*Par son attitude, la Réaction responsable de l'état lamentable des finances, — coupable d'une politique de gabegie et d'emprunts, — dont cette Chambre a le triste privilège d'avoir à réparer les effets — a jusqu'ici paralysé toute l'action du Parlement.*

*Il serait puéril d'en être plus longtemps la dupe.*

*Les partis de Démocratie doivent se hâter de reprendre la grande tâche de réforme sociale.*

# 3.000 CHEMINOTS

## de la région lilloise ont porté hier leurs revendications à la Préfecture

### Ils réclament la réintégration des révoqués et un salaire fixe de 7.000 fr.

Hier, à 16 h. 30, les cheminots d'Hellemmes se sont réunis face à la sortie centrale des ateliers afin de se rendre en cortège à la Préfecture du Nord et d'y exposer leurs revendications au Préfet. Viseur, secrétaire du Syndicat confédéré d'Hellemmes invita ses camarades à observer le plus grand calme.

Le cortège se mit en route par les rues Chanzy et Sadi-Carnot. Rue Ch. Legrand, Roger Salengro maire de Lille, vient saluer au passage les cheminots, près de l'octroi de Lille. Le cortège continua par les rues Pierre Legrand, Bernos, Pont Supérieur, rue de Tournai, Gare de Lille, rue Faidherbe, Grand'Place, rue Nationale et Boulevard de la Liberté.

***Place de la République***

A 18 h. 05, le cortège arrive Place de la République. La Fanfare des Cheminots est en tête. Les cheminots de Lille et Lille-Délivrance ont rejoint leurs camarades, place de la Gare et les manifestants sont au nombre de plus de 3.000.

Therby, maire d'Hellemmes et cheminots montèrent sur un banc et exposa à ses camarades la teneur des revendications portées au Préfet du Nord, il remercie les assistants d'être venus aussi nombreux. Après lui le cheminot unitaire Dartus prit un moment la parole. Dans le cortège on remarque des pancartes sur lesquelles sont inscrites les revendications : « Nos 7.000 fr. », « Amnistie totale et réintégration des révoqués ».

***A la Préfecture***

A 18 h. 20, le cortège se disloquait et la délégation composée de Therby, Viseur, Lourme et Carpentier Charles étant reçue par M. Leroy, secrétaire général de la Préfecture. Voici quelles furent les principales revendications exposées : réintégration des révoqués de 1920, amnistie totale et administrative, salaire fixe de 7.000 fr. et salaire mobile de 740 fr. s'adaptant aux fluctuations du coût de la vie, paiement immédiat d'un acompte minimum de 100 fr. à dater du 1er novembre 1925. M. F. Leroy a promis aux délégués des cheminots de transmettre le soir même à Paris, leurs revendications.

**EN HAUT : Le rassemblement des cheminots à la sortie des Ateliers d'Hellemmes.**
**EN BAS : Une petite partie de l'immense et imposant cortège se dirigeant vers Lille.**

# La trace des bandits de Lourches

### Leur coup raté aux bureaux des mines de Douchy, ils se sont enfuis à travers champs, dans la direction d'Escaudain

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

**Lourches, 11 mars.** — La journée d'aujourd'hui a été employée à Lourches, en recherches serrées et ininterrompues.

Aidés des brigades de gendarmerie de Denain, et d'Abscon, et du commissaire de Denain, M. Marteau, les inspecteurs de la police mobile Manger et Guesquière, ont poursuivi sans relâche leurs investigations contrôlant toutes les données de l'affaire, vérifiant tous les points restés obscurs. Leur tâche est d'autant plus difficile qu'aucun témoignage précis n'a été donné sur les agresseurs. Une casquette, portant le nom d'une chapellerie de Denain, a été trouvée — c'est vrai — mais le vendeur affirme n'avoir tenu cet article, qu'il y a plus d'un an. Comment pourrait-il se rappeler le client, peut-être occasionnel, qui l'a acheté ! Quant au revolver laissé sur place par les bandits, il porte le numéro 222.431. Qui pourrait dire cependant d'où il vient et par qui il a été acheté ?

En ce qui concerne enfin le signalement donné par les veilleurs de nuit Maas et Delcourt, il est trop imprécis, pour présenter la valeur d'une importante indication. Dans l'état actuel des choses, l'enquête ne se présenterait donc pas plus aisée que celle qui suivit l'attaque du « Crédit du Nord » à Denain en juillet dernier, si d'autres constatations plus sérieuses n'avaient heureusement été relevées.

***Une piste révélatrice***

Poursuivant nos investigations dans les champs et les jardins ouvriers, qui viennent mourir au mur de clôture de la propriété que forment les bureaux des mines de Douchy, notre attention a été arrêtée, en effet, par une piste, formée de pas bien marqués en terre, qui part du mur du jardin de M. Cady, que les bandits ont escaladé et se dirige à travers champs vers la route d'Escaudain.

La police mobile, nous assure-t-on a, elle aussi, fait cette constatation.

Nous avons suivi cette trace sur une longueur d'environ 400 mètres.

**Aucun doute n'est possible, les pas ont été faits par des individus en fuite. L'écartement qui les sépare les uns des autres, est en effet d'environ un mètre. La profondeur des empreintes laissées prouve d'autre part que ceux qui en ont faites, ne marchaient pas à l'allure ordinaire, mais qu'au contraire ils étaient sinon à la poursuite du moins très pressés !**

Un autre fait nous confirme, dans cette opinion. Un mineur retraité, M. Sauvage, dont le jardin est traversé par la fameuse piste nous déclare en effet :

« Lundi dans le courant de l'après-midi, j'avais préparé quelques plants pour des semis. La terre était fine, prête à recevoir la graine. Mardi matin en allant à mon champ, je vis que des noctambules étaient passés par là. J'en fis la remarque à mon fils en récriminant. C'est en réfléchissant que j'établis la corrélation qui ne devait pas manquer d'exister entre le fait d'apparence mesquin et la scène tragique de la nuit fatale ».

Cette déclaration confirme pleinement la remarque contrôlée.

**On put donc maintenant, presque affirmer, que leur coup fait, les bandits de Lourches, se sont enfuis à travers champs, dans la direction d'Escaudain.**

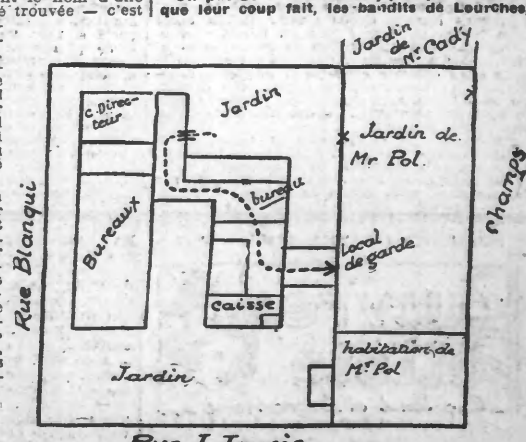


**LE PLAN DES BUREAUX CAMBRIOLES DE LA COMPAGNIE DES MINES DE DOUCHY A LOURCHES**

**La ligne pointillée marque le parcours suivi par les bandits à l'aller et au retour. La flèche indique le local où furent assaillis, près de la caisse, les gardes Maas et Delcourt. Quant aux deux croix qui figurent sur le croquis, elles montrent les points, des murs escaladés par les bandits en fuite**

***Où se sont enfuis les bandits ?***

Ce fait établi, la question qui se pose est maintenant celle-ci : Où ont pu s'enfuir les bandits ?

Le dernier pas visible de la piste est distant de la route d'Escaudain de 50 mètres au plus. Tout porte donc à croire que les fuyards ont pris cette direction.

De là, ils pouvaient aller, vers la cité de la mine Dereux, composée de 250 maisons environ, entourant un terril et uniquement habitées par les Polonais. Ils pouvaient aussi gagner Escaudain où se trouvent également d'importantes cités cosmopolites.

Quelle direction ont-ils choisie ? C'est ce qu'il importe d'établir.